



VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Humanités, Littérature et Philosophie

ENSEIGNEMENT

SPECIALITE

SUJET ZÉRO N°1 COMMENTÉ

Le texte retenu pour le sujet zéro n°1 est extrait de *Les Idées et les âges* d'Alain.

Épreuve écrite

Durée : 4 heures

Objectifs

L'épreuve porte sur les objets d'étude définis dans le programme de l'enseignement de spécialité humanités, littérature et philosophie de la classe terminale (cf. arrêté du 17 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019) :

Dans le cadre de l'épreuve de spécialité de terminale, seul le programme limitatif suivant est évaluable :

Semestre 1

Objet d'étude - La recherche de soi :

- « Les expressions de la sensibilité » ;
- « Les métamorphoses du moi ».

Semestre 2

Objet d'étude - L'humanité en question :

- « Histoire et violence » ;
- « Les limites de l'humain ».

Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

Nature

L'épreuve consiste en une épreuve écrite composée de deux questions portant sur un texte relatif à l'un des thèmes du programme. Elle porte sur les notions et contenus, capacités et compétences figurant dans le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale.

Chacun de ces deux exercices relève tantôt d'une approche philosophique, tantôt d'une approche littéraire, selon ce qu'indique explicitement l'intitulé du sujet. Leur articulation répond au principe de coopération interdisciplinaire propre à cet enseignement de spécialité. L'ensemble des connaissances acquises est mobilisable à bon escient dans les deux parties de l'examen.

Structure

Le sujet proposé au candidat est composé de deux parties.

Première partie

L'une des questions, intitulée soit « interprétation littéraire », soit « interprétation philosophique », appelle un développement écrit exposant la compréhension et l'analyse d'un enjeu majeur du texte.

Deuxième partie

La deuxième question, appelée « essai littéraire » ou « essai philosophique », conduit le candidat à rédiger une réponse étayée à une question soulevée par le texte.

Les deux questions donnent lieu à des développements d'ampleur comparable, présentés sur deux copies distinctes avec les questions clairement identifiées et qui font l'objet de corrections distinctes, l'une par un professeur de lettres, l'autre par un professeur de philosophie, selon l'orientation disciplinaire respective des exercices.

Barème et notation

Chaque question est notée sur 10. La somme des deux notes constitue la note globale unique de l'épreuve.

Note de service n° 2020-026 du 11-2-2020,
publiée au BO spécial n° 2 du 13 février 2020

Sujet

Un être humain nous jette d'abord au visage cette forme et cette couleur, ce jeu des mouvements, qui ne sont qu'à lui. Les marques de l'âge et du métier s'imprimeront sur cette écorce, mais sans la changer. Tel il est à douze ans, sur les bancs de l'école, tel il sera ; pas un pli des cheveux n'en sera changé. La manière de s'asseoir, de prendre, de tourner la tête, de s'incliner, de se redresser, est dans cette forme pour toute la vie. Ce sont des signes constants, que l'individu ne cesse point de lancer, ni les autres d'observer et de reconnaître. Quelque puissance de persuasion que j'aie, que je sois puissant ou riche, ou flatteur, ou prometteur, je sais bien qu'il ne changera rien de ce front large ou étroit, de cette mâchoire, de ces mains, de ce dos, pas plus qu'il ne changera la couleur de ces yeux. Alexandre, César, Louis XIV, Napoléon, ne pouvaient rien sur ces différences. Aussi l'attention de tout homme se jette là, assurée de pouvoir compter sur cette forme si bien terminée, si bien assise sur elle-même, si parfaitement composée, où tout s'accorde et se soutient. On peut le tuer, on ne peut le changer. Là-dessus donc s'appuient d'abord tous nos projets et toutes nos alliances. Vainement l'homme tend un autre rideau de signes, ceux-là communs, qui sont costumes, politesses, phrases ; tout cela ne brouille même pas un petit moment le ferme contour, la couleur, l'indicible mouvement, le fond et le roc d'une nature. Ici est signifié quelque chose qui ne peut changer et qui ne peut tromper. Mais quoi ?

Alain, *Les Idées et les âges* (1927).

Question d'interprétation philosophique : Comment Alain justifie-t-il l'idée d'une constitution inébranlable de la personnalité ?

Essai littéraire : « quelque chose qui ne peut changer » : la littérature libère-t-elle de l'assignation à une identité ?

Retrouvez éducol sur



Éléments d'évaluation

Question d'interprétation philosophique

La question posée invite avant tout à l'étude du texte, en proposant aux élèves une perspective de lecture et de compréhension qu'il s'agit tout à la fois d'élaborer et d'examiner. La question posée est à la fois précise et ouverte : précise, car la notion même de personnalité, ou de constitution inébranlable, appelle une élucidation, préalable ou progressive, au choix des élèves ; ouverte, car ceux-ci sont invités à se rendre attentifs non seulement à la linéarité d'un parcours analytique ou démonstratif, mais aux moyens (variés) permettant à l'auteur d'introduire et de justifier cette idée, et peut-être aussi, indirectement, d'en faire apparaître l'indétermination et l'incertitude.

Aucun modèle rhétorique ne prévaut, et les élèves tirent librement parti, pour composer leur réponse, des savoir-faire acquis tout au long de l'année, et sur l'ensemble du cycle. On n'attend pas d'eux une explication complète ou exhaustive, même si le temps de l'épreuve permet l'élaboration d'une réponse réellement différenciée, et articulée.

Le mouvement d'ensemble du texte mérite une analyse attentive. Il apparaît en effet répétitif : la même idée s'y trouve reprise et reformulée. Mais il ne revient au même de considérer, comme l'auteur semble le faire au début du texte (« cette forme et cette couleur qui ne sont qu'à lui »), la structure matérielle et les propriétés d'un corps ou au contraire, comme la suite du texte y insiste de plus en plus, sa dimension signifiante. Celle-ci est comprise à partir d'une série de gestes qui ne peuvent être détachés de ceux qu'ils visent, et pas davantage de ce que les autres en attendent et en comprennent. Or c'est justement cette forme signifiante dont le texte semble considérer qu'elle se maintient et se transporte, quasiment à l'identique, dans les différents moments ou situations de l'existence.

Une analyse plus développée de la notion de forme, ou de forme si bien terminée, pourrait elle aussi servir de fil directeur : faut-il l'entendre comme une simple apparence – l'aspect le plus visible et peut-être le plus extérieur d'une personne et d'une personnalité ? faut-il l'entendre en un sens qui serait davantage structurel – un ensemble de relations, se maintenant à l'identique malgré le changement et la modification des termes ? L'attention portée aux exemples serait alors instructive – celui du sourire par exemple, véritable trait de personnalité maintenu au sein même du vieillissement dans lequel on est naturellement emporté.

Étant donné l'importance que le texte accorde au langage, tant dans les signes adressés et même « jetés » ou « lancés » à autrui que dans la réception qu'en fait celui-ci, la question ultime (« mais quoi ? ») ou la mention d'un « indicible mouvement » peuvent être précisément questionnés. On se demande en effet à quoi tient cet indicible, alors même que le texte ne cesse d'en parler comme d'une forme susceptible d'être perçue, décrite, mémorisée. Doit-on comprendre que cette forme est trop singulière pour être dite dans les figures et les mots communs ? Quelle réalité conférer à ce que l'on finit par désigner par métaphore comme un « roc », ou comme un « fond », que l'expérience semble exhiber, et dont la détermination échappe ?

Essai littéraire

Le programme limitatif défini par la note de service 2020-026 du 11 février 2020 (Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020) conserve, pour l'objet d'étude « La recherche de soi », les deux entrées suivantes : « Les expressions de la sensibilité » ; « Les métamorphoses du moi ». Si le sujet est ancré dans le texte proposé à l'interprétation, la perspective ouverte pour l'essai n'a donc rien pour surprendre les candidats.

On attend cependant qu'ils ne fassent pas de l'essai la récitation des connaissances acquises dans les deux cours de la spécialité, mais qu'ils mettent les unes et les autres au service du problème posé, à savoir celui de l'apport de la littérature à la question de l'identité.

Le sujet, en prolongement et en contrepoint du texte d'Alain, présuppose une conception de l'identité comme assignation au « même » que souligne l'étymologie, dont la littérature permettrait de s'émanciper. Cette conception est désormais assez partagée, et pourrait tirer profit de la connaissance de la distinction entre « identité » et « ipséité » proposée par Paul Ricoeur dans *Soi-même comme un autre* (éditions du Seuil, 1990), telle que Ricoeur l'exposait dans la présentation de son essai :

« Trois visées philosophiques traversent cette suite d'études.

Selon la première, est cherché pour le soi un statut qui échappe aux alternances d'exaltation et de déchéance qui affectent les philosophies du sujet en première personne : dire soi n'est pas dire je. Tenu pour le réfléchi de toutes les personnes grammaticales - comme dans l'expression : le souci de soi -, le soi requiert le détour d'analyses qui amènent à articuler diversement la question qui ? Qui est le locuteur de discours ? Qui est l'agent ou le patient de l'action ? Qui est la personnage du récit ? À qui est imputée l'action placée sous les prédicats du bon ou de l'obligatoire ? Enquêtes pour l'essentiel empruntées à la philosophie dite analytique, avec laquelle l'herméneutique du soi entre dans un débat serré.

Deuxième visée : l'identité que suggère le terme « même » est à décomposer entre deux significations majeures : l'identité-idem de choses qui persistent inchangées à travers le temps, et l'identité-ipse de celui qui ne se maintient qu'à la manière d'une promesse tenue.

Enfin c'est l'antique dialectique du Même et de l'Autre qui doit être renouvelée si l'autre que soi-même se dit de multiples façons ; le « comme » de l'expression « soi-même comme un autre » peut dès lors signifier un lien plus étroit que toute comparaison : soi-même en tant qu'autre ».

Mais l'interrogation d'Alain ne répond pas nécessairement aux intuitions d'un âge pour lequel la recherche du Moi vit l'identité comme un bien à conquérir plutôt que comme une dangereuse stabilité. C'est cependant l'un des enjeux de l'enseignement HLP que de permettre de penser la tension entre deux visions, ouvertes et évolutives ou inertes et substantialistes, de l'identité. Les copies pourront donc mettre au jour le présupposé du sujet, à la condition que la réflexion ne fuie pas la question posée des liens entre littérature et identité.

L'ouverture du sujet joue également dans le caractère général du terme « littérature », comme dans l'article indéfini (« un enfermement dans l'identité »). Les candidats pourront donc prendre en considération l'expérience de la réception (comment la littérature offre-t-elle autant d'entrées en intimité avec des identités, fictionnelles ou non, dont se nourrit ou auxquelles se proportionne celle du lecteur ?) comme celle de la création (comment les auteurs explorent-ils l'identité, peuvent la démultiplier ou la masquer ?). Dès lors que ce nœud du sujet est clairement pris en considération, une variété de traitements est possible.

On n'attend pas des candidats qu'ils puissent, dans le cadre contraint d'un exercice en 2 heures, envisager la totalité des facettes et des explorations possibles d'une réflexion qui n'a cessé de nourrir la réflexion esthétique, avec une crue toute particulière dans la période de référence du programme. On peut attendre qu'au moins trois pistes parmi les suivantes soient explorées, l'évaluation se répartissant compte tenu de la qualité la langue, de la finesse des analyses et de la précision des exemples mobilisés :

- La littérature offre un vivier d'explorations des identités à travers les personnages, romanesques ou théâtraux, avec lesquels le lecteur ou le spectateur entretient des relations variées, qui toutes contribuent à la construction de sa propre identité.
- Elle offre également, notamment dans la poésie lyrique, dans les journaux, carnets, mémoires, et tous les genres autobiographiques, des occasions de réflexions sur la construction de soi et la complexité de l'identité, dont elle révèle les variations au fil du temps et des expériences, comme les constantes dont parle Alain.
- Par la question de la fiction, la littérature apparaît ainsi comme un laboratoire des identités, qui peut conduire jusque dans le jeu social à des émancipations singulières (par la question des pseudonymes, notamment, susceptibles de démultiplier un Moi, ou de s'affranchir des assignations de toute nature – le genre, l'origine, etc.).
- La littérature montre aussi une contribution à l'affirmation identitaire, qu'il s'agisse de la culture propre (et de l'élaboration, par le romantisme, de littératures nationales) ou de l'affirmation de voix, singulières ou collectives, visant la reconnaissance de peuples, de spécificités ou de singularités personnelles.
- Cependant, même la littérature de l'affirmation identitaire constitue une mise en avant de sa complexité, de sa diversité, comme le prouve notamment le lyrisme romantique, qui n'a mis en avant le Moi que pour en découvrir les complexités.

L'essai n'impose pas un plan formaliste, ni un nombre de « parties » d'un développement. L'ordre de présentation des réflexions n'y est pas contraint par une architecture préconçue, imposant par exemple une illustration des bien-fondés de la thèse avant une contradiction. En revanche, et comme l'indique l'origine littéraire de l'exercice, il suppose une implication personnelle dans la réflexion qui favorise l'exploration d'exemples que les candidats ont pu s'approprier.